



**District de Maine et Loire de Football**  
**COMMISSION DEPARTEMENTALE**  
**DE L'ARBITRAGE**  
**SECTION DEONTOLOGIE ARBITRES**

**PROCES VERBAL N°28 – SAISON 2025/2026**

Réunion du :	18 mai 2026
Responsable :	Hervé CESBRON
Présents :	Hervé CESBRON, Alain FOUQUET, Steve GABORIAU, Romain GERNIGON, Jean-Christophe JONCHERAY, Franck JOUSSEAUME
Excusés :	

➔ Les dossiers transmis par la CDD et examinés concernent la période allant du 15 avril 2026 au 18 mai 2026.

➔ Les dossiers de suivi des manquements examinés concernent la période du 15 avril 2026 au 18 mai 2026.

Les décisions concernant des matchs de non-désignation s'appliqueront à compter de la saison prochaine sur des journées de championnat.

➔ La section a pris des décisions concernant les motifs suivants :

- Les retours de désignations tardifs.
- Les absences sur désignations.

➔ En application du barème disciplinaire de la commission des arbitres, la section a décidé :

- De rappel à l'ordre pour 8 dossiers
- De points de pénalité sur la note administrative pour 26 dossiers
- De matchs de non-désignation pour 18 dossiers.
- D'une amende au club de l'arbitre pour 16 dossiers.

Toutes les décisions prises seront transmises aux arbitres et aux clubs des arbitres concernés avec un extrait du document annexe dans lequel figurent les décisions prises. Les annexes du PV pourront être consultées sur Footclub.

**Le Responsable de la section**

M. CESBRON Hervé

**Le Secrétaire de séance**

M. JONCHERAY Jean-Christophe